

# **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Genève | 17 juillet 2017



Un partenariat
Ville - UNIGE
pour mieux
informer
les personnes
vulnérables



Illustrations haute définition

Une convention de partenariat signée par la Ville de Genève et l'Université de Genève (UNIGE) renforce le développement des Law Clinics. Pour mieux informer les personnes vulnérables de leurs droits, l'UNIGE a lancé en 2013 la Law Clinic, un séminaire ouvert aux étudiantes et étudiants des maitrises en droit qui aborde les droits humains dans une perspective pratique. Il se conclut chaque année par la publication d'une brochure informative, concise et grand-public, tirée à plusieurs milliers d'exemplaires et destinée à des groupes de personnes spécifiques : femmes sans statut légal, personnes « roms » en situation précaire, personnes détenues ou encore personnes LGBTIQ, ainsi qu'à des associations de soutien. Le projet bénéficie désormais du soutien actif de la Ville de Genève.

En octroyant une subvention de 35'000 francs à la Law Clinic et en mettant également à disposition des ressources humaines, matérielles et d'infrastructure, la Ville de Genève conforte une relation qui s'est construite sur le terrain, dès le début du projet. «La politique municipale en matière de diversité, adoptée par le Conseil administratif en 2014, vise à faire de Genève une ville dont tous les habitants et habitantes jouissent des mêmes droits et sont reconnu-e-s dans leur spécificité», souligne Sandrine Salerno, Conseillère administrative. «La Ville de Genève mène ainsi une politique active de prévention et de lutte contre toutes formes de discriminations, particulièrement envers les personnes vulnérables, et soutient des projets qui s'inscrivent dans ce cadre.»

«L'Université remplit ici pleinement son rôle, souligne Christine Chappuis, doyenne de la Faculté de droit. Elle se met au service de la Cité tout en apportant à ses étudiantes et étudiants une expérience complète qu'ils ou elles n'auraient pas autrement. Les thématiques abordées mettent en jeu tous les niveaux du droit (communal, cantonal ou fédéral, de même que le droit international ou européen).» En fonction du thème et du public concerné, la brochure doit être repensée chaque année pour répondre précisément aux besoins. Celle consacrée aux droits des personnes « roms » en situation précaire a ainsi été rédigée en deux langues, français et roumain, et complétée par de nombreux pictogrammes, pensés pour surmonter le défi de l'analphabétisme. Elle est aujourd'hui utilisée par les associations de soutien actives sur le terrain, dans le but de permettre à ces personnes de mieux connaître leurs droits.

Le partenariat signé avec la Ville permettra l'adaptation, la traduction et la réimpression des brochures existantes : la brochure sur les droits des femmes sans statut légal pourrait être traduite en anglais et en espagnol, et « ce ne sont pas moins de huit traductions qui sont ainsi

attendues pour celle consacrée aux personnes en détention provisoire à Champ-Dollon, de l'espagnol à l'arabe, de l'anglais au russe », explique Djemila Carron, co-responsable de la Law Clinic à la Faculté de droit de l'Université de Genève (UNIGE). Actuellement, la Law Clinic élabore une brochure consacrée aux droits des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, intersexes et queers (LGBTIQ). Le soutien de la Ville permettra aussi de rendre ces brochures plus visibles auprès des populations concernées grâce à l'organisation de différents événements.

#### Répondre aux besoins du terrain

« La Law Clinic est née des besoins du terrain, explique encore Djemila Carron, de la nécessité de donner aux personnes vulnérables une information juridique fiable et accessible. » Forte de son expérience des milieux associatifs genevois, elle a lancé l'idée en 2012 avec Olivia Le Fort après que toutes deux en aient découvert le concept en Amérique du Nord. Le besoin est si évident qu'il ne faudra que quelques mois pour voir le projet se concrétiser et le premier cours démarrer en février 2013 sous la direction académique de la Prof. Maya Hertig Randall, spécialiste des droits humains, membre de la Commission fédérale contre le racisme et du CICR.

Le séminaire accueille au maximum 15 étudiantes et étudiants. La première étape de leur travail est l'identification des besoins réels du terrain et la cartographie des actrices et acteurs. Pour leur permettre d'appréhender les thématiques dans toutes leurs dimensions, l'enseignement s'enrichit d'une approche pluridisciplinaire, portée par des professeur-e-s issu-e-s de plusieurs autres facultés : lettres, économie et management, sciences de la société, ainsi que de représentant-e-s des institutions, du milieu associatif et des organisations internationales.

contacts

# Maya Hertig

**UNIGE** 

+41 22 379 85 30 Maya.Hertig@unige.ch

## Valentina Wenger

Ville de Genève

+41 79 508 24 34 valentina.wenger@ville-ge.ch

### UNIVERSITÉ DE GENÈVE Service de communication

24 rue du Général-Dufour CH-1211 Genève 4

> Tél. +41 22 379 77 17 media@unige.ch www.unige.ch